

Avis de constitution

SOCIETE « DOUMBIA & FILS CORPORATE » en abrégé « DFC »

Siège ABIDJAN - COCODY - ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/12/2024 , et enregistrés le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUMBIA & FILS CORPORATE »

en abrégé « DFC »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités de consulting, comptabilité, formation, commerce et Divers
- Toutes activités de consulting et prestations connexes,
- Toutes activités de comptabilité et prestations connexes,
- Toutes activités de formation et prestations connexes,
- Toutes activités de commerce général de tous produits et toutes marchandises,
- Toutes activités de Transport et divers services logistiques,
- Toutes activités d'Import – Export et prestations connexes,
- Toutes activités d'intermédiation, de représentation exclusive de marques commerciales,
- La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière ;

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou

immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - COCODY - ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M DOUMBIA DJOULATIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04393 du 16/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24153/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

